

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INES Plateforme Formation & Évaluation est un organisme de formation professionnelle enregistré auprès du Préfet de la Région Auvergne Rhône Alpes sous le N° d'activité 82 73 01 008 73.

1 – OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagé par INES Plateforme Formation & Évaluation. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

2 – DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Un devis peut être réalisé à la demande, en cas d'acceptation, il sera suivi de l'établissement d'une convention de formation en double exemplaires. A l'issue de la formation, le stagiaire sera soumis à une évaluation des acquis de la formation et se voit remettre une attestation de fin de formation.

3 – INSCRIPTION

Formation inter-entreprise, et Formation intra-entreprise :

L'inscription n'est considérée comme définitive qu'à réception du dossier d'inscription accompagné d'un acompte de 20 % du montant de la formation. Les inscriptions sont confirmées nominativement aux participants avant le début de la formation précisant les horaires, le programme détaillé, le plan d'accès du lieu du stage et le règlement intérieur du centre de formation.

Formation e-learning :

L'inscription n'est considérée comme définitive qu'à réception de l'intégralité du paiement du module de formation, sauf conditions particulières de prise en charge par l'entreprise ou l'OPCA.

Les inscriptions sont confirmées nominativement aux participants par courriel avant le début de la formation. Ce dernier précisant les codes de connexion.

4 – DESISTEMENT DU PARTICIPANT

Tout désistement devra être fait par écrit. S'il intervient moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, il donnera lieu à une facturation de 20 % du montant de la formation, à titre de dédommagement. Toute session commencée est due dans sa totalité.

5 – REPORT OU ANNULATION DE LA FORMATION PAR LE CENTRE

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, INES Plateforme Formation & Évaluation se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnité.

INES Plateforme Formation & Évaluation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuits ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à INES Plateforme Formation & Évaluation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'INES Plateforme Formation & Évaluation.

6 – CONDITIONS FINANCIÈRES, RÉGLEMENTS, ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Les prix sont nets de taxe, INES Plateforme Formation & Évaluation n'étant pas assujettie à la TVA. Ils couvrent les frais de stage ainsi que les documents et supports pédagogiques remis aux stagiaires. Selon les stages, les déjeuners peuvent être inclus dans le tarif. Il convient de vérifier cet aspect auprès du service formation de la Plateforme. Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard dont le taux sera de 1.5 fois le taux de l'intérêt légal, calculés à compter du jour d'échéance.

Formation inter-entreprise, et Formation intra-entreprise :

Le règlement est effectué à réception d'une facture délivrée à l'issue de la formation.

En cas d'absence partielle du stagiaire, l'entreprise, le stagiaire ou son financeur s'engage expressément à régler la totalité du stage.

Formation e-learning et Formation ouverte à distance :

Le règlement doit être effectué avant le démarrage du module de formation, sauf conditions particulières de prise en charge par l'entreprise ou l'OPCA.

7 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques qu'elle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par INES Plateforme Formation & Évaluation pour assurer les formations ou remisés aux stagiaires, constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le stagiaire s'interdit d'utiliser, transmettre reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord express d'INES Plateforme Formation & Évaluation. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

8 – L'ASSURANCE ET LA RESPONSABILITÉ

Tout stagiaire reste pendant la durée du stage sous la dépendance juridique de son employeur ou de l'organisme auquel il est affilié ou de l'assurance de responsabilité civile qu'il a contractée dans le cadre de son statut de stagiaire de la formation professionnelle.

En cas de non application du règlement intérieur par le stagiaire mettant en péril sa propre sécurité ou celle des autres stagiaires, le centre de formation se réserve le droit d'exclure le stagiaire de la formation. Dans ce cas, le coût du stage reste dû dans sa totalité.

Toute absence est signalée à l'entreprise ou l'organisme financeur. Les horaires sont précisés sur la convocation mais peuvent être redéfinis avec le formateur en respectant la durée totale du stage. Toute dérogation aux horaires fixés par le centre est soumise à autorisation écrite de l'entreprise.

Lu et approuvé le,

Signature, Nom et Fonction